



**ACCORD DE LIBRE-ÉCHANGE CANADA-UKRAINE
(MARCHANDISES)**

QUESTIONS ET RÉPONSES

La communication ci-après, datée du 16 mai 2018, est distribuée à la demande des délégations du Canada et de l'Ukraine.

Questions de la délégation du Mexique

1.1. Il est mentionné au paragraphe 4.2 que l'Accord ne contient pas de dispositions spécifiques sur les paiements courants et les mouvements de capitaux. Le Mexique aimerait savoir si des engagements ont été pris en vue d'élaborer des dispositions sur ces questions.

Il n'y a pas de dispositions concernant les paiements courants et les mouvements de capitaux, et aucune discussion de suivi n'est en cours dans ces domaines. Cependant, la disposition de révision figurant à l'article 19.2 prévoit que l'Accord sera revu dans les deux années suivant son entrée en vigueur, dans le but d'examiner le développement et l'approfondissement de ses dispositions et de l'étendre à des questions qui n'y sont pas traitées. Par conséquent, tout domaine qui n'est pas actuellement couvert par le CUFTA pourrait être abordé dans le cadre de la révision, si les Parties en décident ainsi.

1.2. Il est mentionné au paragraphe 4.29 que les Parties confirment, au chapitre 8 sur le commerce électronique, qu'elles n'appliqueront pas de droits de douane, de redevances ou d'impositions aux produits livrés par voie électronique, ce qui n'empêche pas une Partie d'imposer des taxes ou d'autres impositions intérieures à ces produits, à la condition qu'elle le fasse d'une manière compatible avec l'Accord. À cet égard, le Mexique aimerait savoir quels sont les autres types de dispositions figurant dans ce chapitre.

Le chapitre de l'ALE Canada-Ukraine sur le commerce électronique n'inclut pas d'autres dispositions en dehors de l'engagement de ne pas appliquer de droits de douane, de redevances ou d'impositions aux produits livrés par voie électronique. L'ALE Canada-Ukraine, y compris le chapitre consacré au commerce électronique, est disponible à l'adresse suivante: "<http://international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ukraine/text-texte/toc-tdm.aspx?lang=fra>".
